



Balkanologie

Revue d'études pluridisciplinaires

Vol. X, n° 1-2 | 2008

Volume X Numéro 1-2

Le Danube dans le secteur du Défilé des Portes de Fer. Vers la création d'une réserve transfrontalière Portes de Fer – Djerdap ?

Maria Pătroescu et Radu Necşuliu



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/balkanologie/391>

ISSN : 1965-0582

Éditeur

Association française d'études sur les Balkans (Afebalk)

Référence électronique

Maria Pătroescu et Radu Necşuliu, « Le Danube dans le secteur du Défilé des Portes de Fer. Vers la création d'une réserve transfrontalière Portes de Fer – Djerdap ? », *Balkanologie* [En ligne], Vol. X, n° 1-2 | mai 2008, mis en ligne le 03 juin 2008, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/balkanologie/391>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Tous droits réservés

Le Danube dans le secteur du Défilé des Portes de Fer. Vers la création d'une réserve transfrontalière Portes de Fer – Djerdap ?

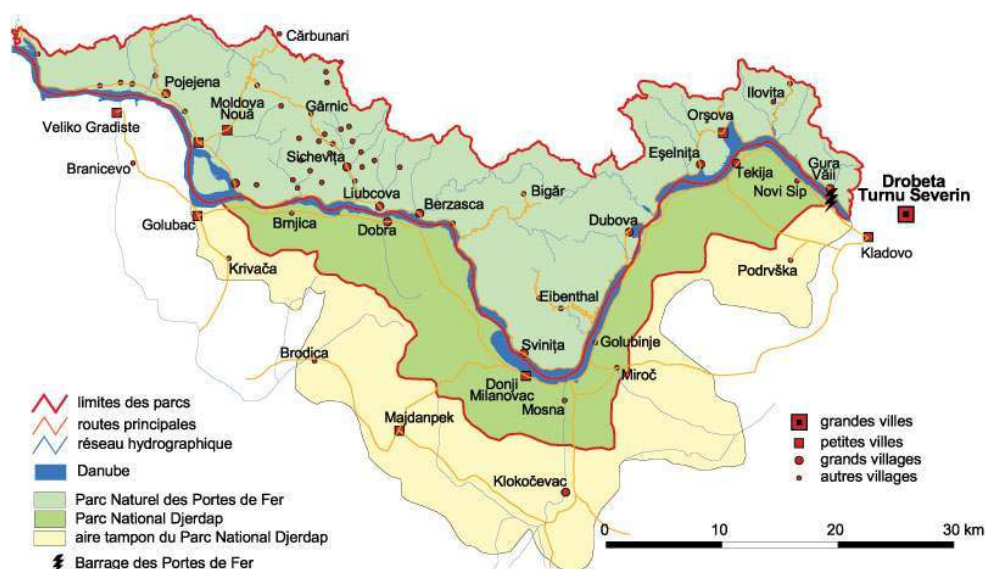
Maria Pătroescu et Radu Necşuliu

Introduction

- 1 Le parc naturel des Portes de Fer (en roumain *Porţile de Fier*) et le parc national de Djerdap (le nom serbe du Défilé du Danube) se situent de part et d'autre du Danube, dans le secteur le plus spectaculaire du fleuve long de 2857 km (fig. 1). Le nom des Portes de Fer vient apparemment du temps où la frontière entre les empires austro-hongrois et ottoman se dressait dans cette région, près du village de Vârciorova : une grosse chaîne en fer bloquait le trafic sur le fleuve pour permettre la perception des taxes douanières. Le secteur du Défilé du Danube était très dangereux pour les navires qui souhaitaient faire la liaison entre le Danube inférieur qui inonde la plaine roumaine et la région de Belgrade, à cause des cataractes et des eaux basses avec de nombreux rochers. Ce danger a constitué une des raisons les plus importantes pour construire un grand barrage sur le Danube, transformant ainsi le vif cours du fleuve en un grand lac d'accumulation.
- 2 Les deux parcs sont parmi les aires protégées européennes qui satisfont les conditions pour la création d'une réserve transfrontalière¹. Cette possibilité a été envisagée depuis longtemps, avant même la loi qui institua le parc naturel des Portes de Fer, avec la réserve naturelle des Cazanele Dunării qui tenait la place du parc². L'extension des aires protégées le long de la frontière commune s'inscrit dans une tendance générale notée au niveau international³. Cette étude montre les avantages et les difficultés de la mise en place d'une telle réserve transfrontalière. Elle tente en même temps d'analyser le rôle du fleuve-frontière dans la région : est-ce un pont qui contribue aux relations entre les deux parcs et les communautés locales ou est-ce une barrière qui sépare les deux parties ?

Finalement, la question à laquelle nous essayons de répondre est la suivante : les deux parcs peuvent-ils envisager un avenir commun ?

Fig. 1 – Le parc naturel des Portes de Fer et le parc national de Djerdap, carte générale



Le Danube – frontière de séparation ou axe de relation ?

- 3 On sait très bien que les frontières d'État ont tendance à diminuer les échanges de part et d'autre de la limite, selon la logique de l'effet barrière. Les traités d'analyse spatiale⁴ soulignent l'effet de diminution des flux de personnes et de marchandises au-delà des frontières. Cet effet est amplifié dans le secteur du Défilé du Danube par le fait que le fleuve constitue aussi une importante barrière naturelle et qu'à l'exception de la route qui traverse le barrage des Portes de Fer, il reste seulement quelques points de passage, accessibles seulement aux gens du pays. En outre, des différences culturelles et linguistiques existent entre les deux pays, amplifiées par les différences politiques.

Le Danube dans l'histoire récente des relations entre les deux États

- 4 L'histoire récente a été dominée par les périodes de fermeture de la frontière, notamment pendant le régime communiste, quand les relations politiques avec la Yougoslavie de Tito ont été plutôt froides. Le régime de frontière était assez strict, comme les habitants de la région des Portes de Fer le confirment, ainsi que des nombreux chercheurs qui ont travaillé dans cette partie de la Roumanie.
- 5 Après la révolution de 1989, les relations se sont beaucoup améliorées, mais quelques problèmes hérités des temps antérieurs sont restés à l'esprit de la police des frontières. Malheureusement, les conflits qui ont marqué la division de l'ex-Yougoslavie et les deux périodes d'embargos économiques imposés par les Nations Unies (1993-1996) puis par les États-Unis et l'Union européenne (1998-2000), ainsi que le soutien donné par la partie roumaine aux Américains pendant l'attaque de l'OTAN ont refermé une nouvelle fois la

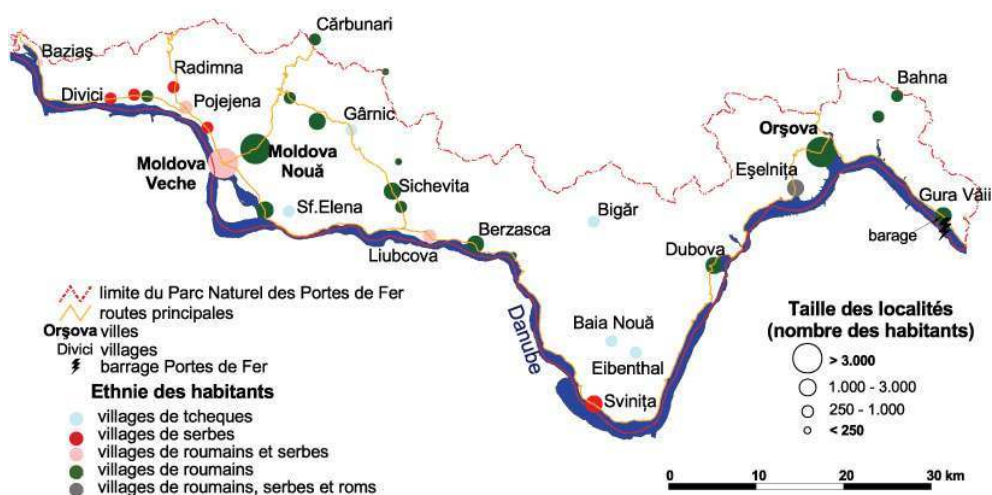
frontière roumano-yougoslave. Par ailleurs, l'intégration imminente de la Roumanie à l'Union Européenne a contribué à la détérioration des relations roumano-serbes, notamment l'introduction des visas payants, imposée par la Commission Européenne à la Roumanie, mais ressentie comme une barrière entre les deux pays.

- 6 Ainsi, les relations commerciales entre les deux pays n'ont jamais atteint l'ampleur de la période 1990-1992. En 1991, la Yougoslavie occupait la 7^e place du commerce extérieur de la Roumanie, place qu'elle n'a jamais pu regagner à cause des embargos d'une part, et d'autre part, quand les embargos ont pris fin, à cause des luttes économiques avec les autres pays européens qui cherchaient à conquérir le marché yougoslave.

Une tradition de relations entre populations roumaines et serbes

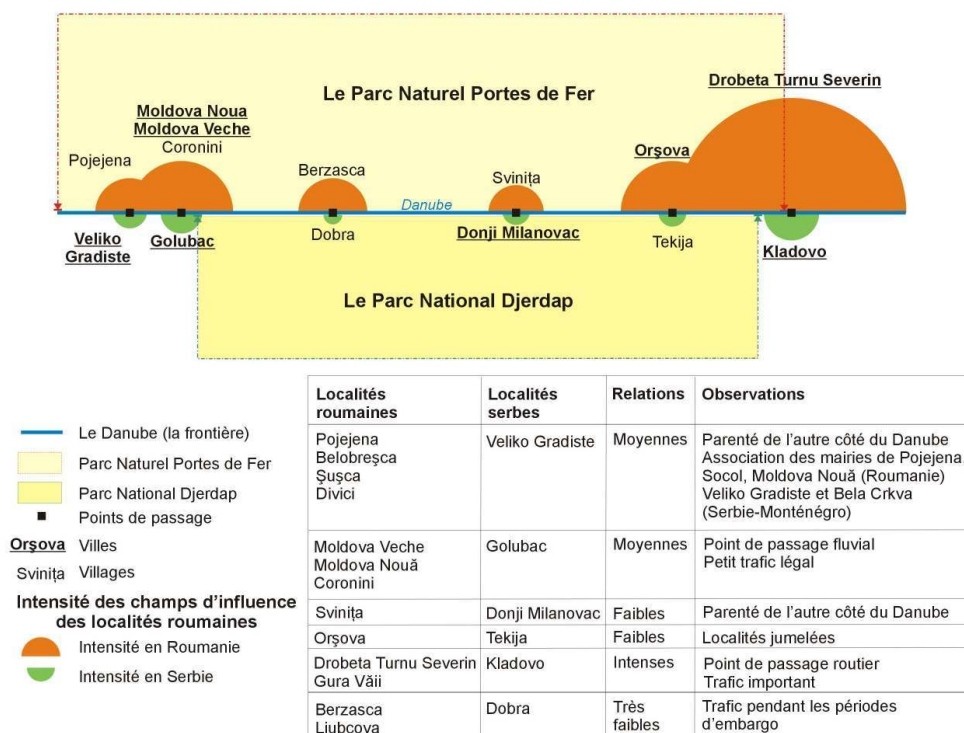
- 7 Tandis que les relations politiques entre les deux pays voisins ont été froides pendant l'histoire récente, les relations d'amitié entre Roumains et Serbes n'ont pas été détériorées. Il n'y a jamais eu de conflit réel entre les deux parties, soit pour des raisons qui tiennent à une longue période d'amitié et de convivialité - les peuples roumain et serbe ayant comme principal ennemi commun l'empire ottoman - soit parce que la frontière sur le Danube était tellement nette et claire à cet endroit, qu'il n'y a pas eu de motifs pour des conflits territoriaux. Même pendant l'attaque de l'OTAN contre la Serbie de Milosevic, le soutien donné par l'État roumain aux Américains et aux Anglais n'a pas été approuvé par la population, comme l'ont montré les sondages d'opinion de cette période. D'ailleurs, la période de fermeture de la frontière a été en fait la période d'un vif échange, celui du petit et du grand trafic d'essence et de gazole, présent dans quelques points le long du Danube. Ce trafic a apporté des revenus pour une partie de la population locale, visibles dans les finitions de leurs constructions, même si ces revenus se voient moins aujourd'hui.
- 8 Sur les deux bords du Danube se trouvent des populations serbes et roumaines, mélangées ou vivant en communautés séparées, mais toujours en bonnes relations. D'ailleurs la région du Banat est considérée en Roumanie comme exemplaire du point de vue de la convivialité entre plusieurs minorités. Les villages mixtes du Défilé du Danube (comme Berzasca ou Eşelnița) démontrent la possibilité d'une paisible cohabitation. Par exemple, les communautés tchèques de Roumanie et de Serbie participent aux festivals et manifestations, même si elles se déroulent de l'autre côté de la frontière, ce qui renforce les relations culturelles entre les deux pays. La carte des nationalités du parc naturel des Portes de Fer (fig. 2), dressée d'après les données du dernier recensement de population (2002), montre le caractère pluriethnique de la population, avec une minorité serbe importante à l'ouest de la ville de Moldova Nouă.

Fig. 2 – Le parc naturel des Portes de Fer - carte des nationalités.



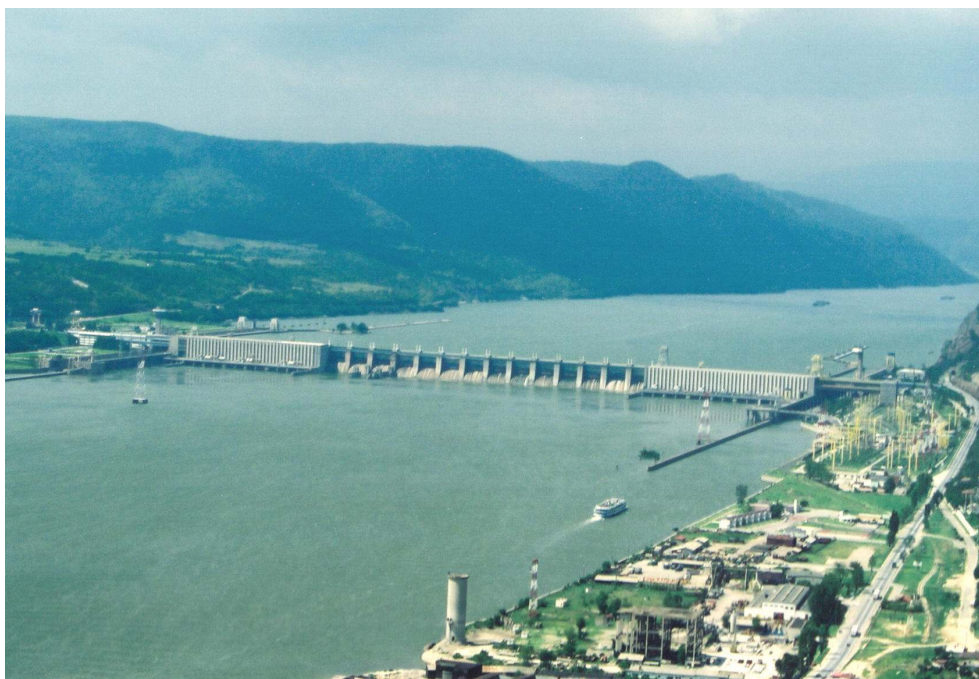
- 9 En analysant la distribution des localités et des routes (fig. 1) on voit très bien l'importance de l'axe du Danube pour les deux territoires. Dans le parc des Portes de Fer, il y a 15 localités situées au bord du Danube et 15 plus petites, parmi lesquelles se trouvent les 5 villages tchèques, à l'intérieur des terres. Côté serbe, la grande majorité des localités se trouve au bord du Danube. Les réseaux routiers des deux parcs ont une forme arborescente avec le tronc positionné le long du fleuve, similaire à celle des rivières tributaires. Le degré de connectivité est très faible, le réseau est plutôt élémentaire, les routes parallèles au Danube prenant la plus importante partie du trafic. Tout cela montre néanmoins la concentration des axes de communication et d'habitat le long du Danube.
- 10 Les relations ont été au cours de l'histoire orientées en général vers l'ex-Yougoslavie. Les Roumains se rendaient dans le pays voisin pour faire des travaux saisonniers ou pour faire du petit trafic de marchandises, qui était autorisé pour les gens du pays dans un rayon de 20 km de leur village. Pendant la période de l'embargo, les Roumains passaient de nouveau le Danube pendant la nuit, pour porter de l'essence aux Serbes et faire ainsi de l'argent. Le temps nous dira si, avec l'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne, le sens des flux principaux changera ou si la tendance restera la même.
- 11 D'après les observations que nous avons faites et les discussions avec les acteurs locaux de la partie roumaine, nous avons tenté de synthétiser l'ampleur des relations d'échange (fig. 3). Nous avons utilisé la notion de champ d'influence⁵ et nous avons essayé de représenter l'influence des localités roumaines au bord du Danube (parfois des influences qui se superposent, comme pour Moldova Nouă, Moldova Veche et Coronini) et les changements de ces influences au-delà de la frontière roumano-serbe. Cette tentative ne représente pas de données quantitatives, puisque celles-là manquent, mais vise plutôt une évaluation générale des échanges qui se déroulent entre les localités voisines séparées par la frontière sur le Danube. On peut remarquer la diversité des relations sur le tableau. Les plus fortes relations apparaissent à la limite du parc national de Djerdap, alors que dans la partie qui sépare les deux aires protégées, ces relations sont plus faibles, à cause des activités économiques moins importantes et d'une densité de population faible sur les deux rives du Danube.

Fig. 3 – Champs d'influence des localités roumaines à travers la frontière



Malgré la largeur du fleuve qui dépasse à certains endroits deux kilomètres, le Danube est plutôt un pont qui relie les deux aires protégées étudiées. Le barrage des Portes de Fer (fig. 4) est un vrai symbole de coopération roumano-serbe : il a été construit ensemble par les deux États et est exploité en commun. L'usine hydroélectrique a une capacité de 2040 MW et la navigation est régulée par deux écluses, une roumaine et une serbe. Le barrage constitue un des plus importants points de passage de la frontière puisqu'il assure la plus courte distance routière entre Bucarest et Belgrade. Les quelques facteurs qui font du fleuve une séparation disparaîtront à moyen et long terme, quand normalement les effets de la guerre seront oubliés et que la Serbie pourra rejoindre l'Union Européenne. Une réserve transfrontalière Portes de Fer – Djerdap sera peut-être un pas dans cette direction. Il faut compter néanmoins sur les difficultés rencontrées dans chaque structure protégée pour construire une réserve transfrontalière. L'exemple roumain l'illustrera plus particulièrement.

Fig. 4 – Le barrage des Portes de Fer I (photo : Université de Bucarest, Centre de recherches sur l'environnement et les études d'impact)



Les enjeux socio-économiques du parc roumain des Portes de Fer

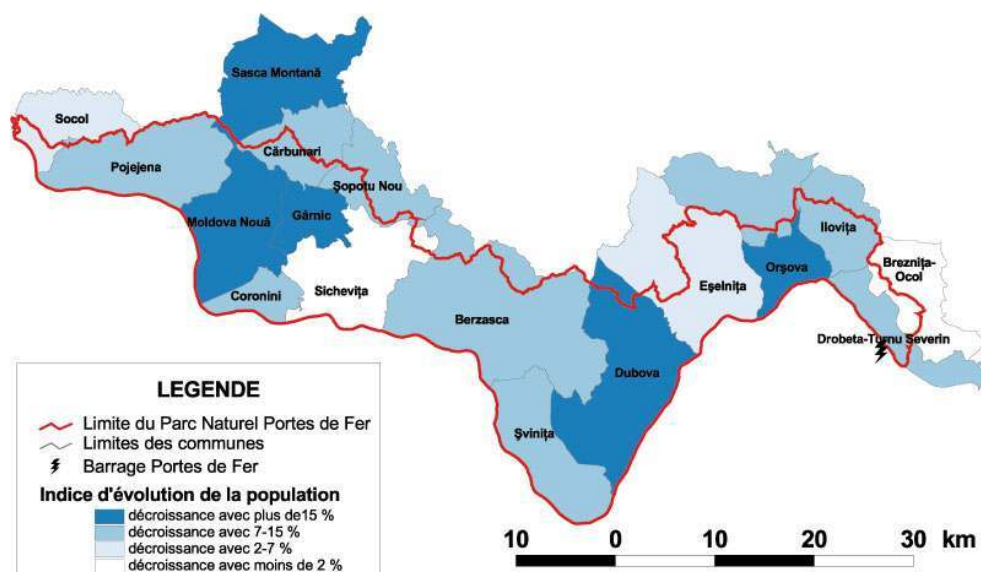
- 12 L'histoire du parc naturel des Portes de Fer commence avec la création du barrage sur le Danube, près de Gura Văii, à la fin des années 1960. C'est alors qu'un groupe de recherche a utilisé pour la première fois le terme de « parc naturel des Portes de Fer » pour tout le bassin hydrographique du Danube entre Nera et Cerna, et une partie du Plateau Mehedinți entre Orșova et Drobeta Turnu Severin. L'idée de créer une telle aire protégée n'a pas été mise en pratique jusqu'en 2000, quand la loi 5/2000 concernant le Plan national d'Aménagement du Territoire déclare le parc naturel des Portes de Fer. Toutefois, cette loi ne s'est pas matérialisée sur le terrain, le premier acte législatif qui définit proprement dit le parc est publié seulement en 2003 : la décision du Gouvernement 230/2003 en décrit les limites et la structure d'administration, laquelle s'est proprement constituée seulement à la fin de l'année 2004.
- 13 Tout ce processus de mise en place du parc a été fait sans aucune consultation publique avec les acteurs locaux (les maires, la population locale, les associations professionnelles, les ONGs, etc.). Il n'y a pas eu la moindre information du public et des autorités locales, qui ont été confrontés du jour au lendemain à une nouvelle structure. Quelques personnes au niveau départemental et national ont décidé la création du parc, ses limites et sa structure d'administration. Cette décision dans un processus du haut vers le bas est typique dans le système de protection de l'environnement roumain, malgré les recommandations récentes de l'IUCN⁶ (The International Union for the Conservation of Nature and Natural Resources). Faite sans préparation et dans la hâte d'avoir une plus grande partie de la surface nationale inscrite en aires protégées, cette déclaration rapide du parc naturel des Portes de Fer, comme dans le cas d'autres parcs récents, a comme

conséquence paradoxale l'impossibilité pour le parc de s'imposer comme moyen de développement, et, partiellement même, de protection. Le territoire du parc naturel des Portes de Fer est exceptionnellement riche du point de vue de la diversité biologique, recensée de façon précise⁷, ce qui en fait aussi toute sa fragilité. Le fait qu'il soit en même temps très fragile du point de vue économique est moins connu. Cet espace est confronté à de sérieux problèmes socio-économiques, notamment des problèmes démographiques, le chômage, la reconversion économique et le manque d'infrastructure.

Une périphérie roumaine : déclin démographique et indigence des équipements

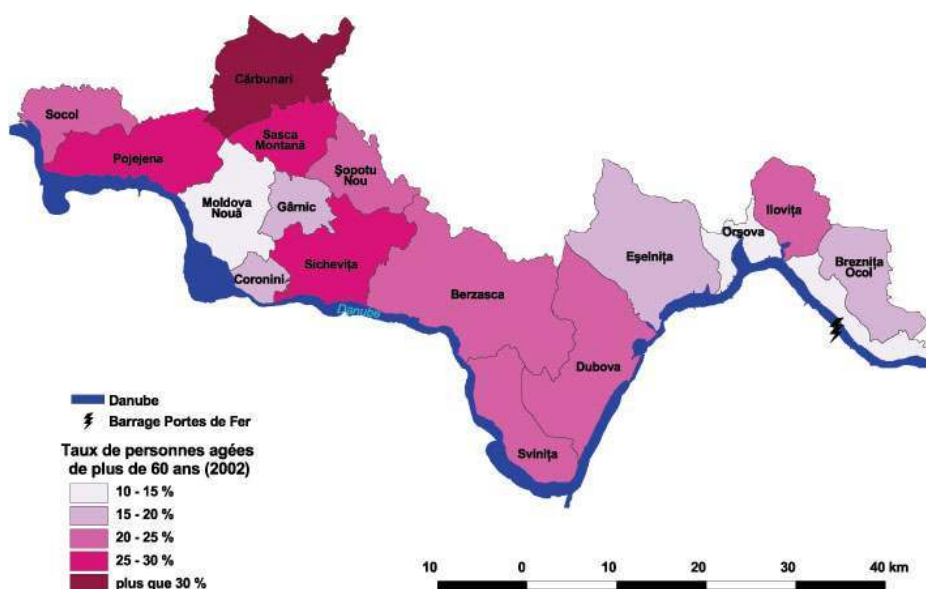
- 14 La perte de population du parc naturel des Portes de Fer, le vieillissement évident⁸, et le niveau peu élevé des études⁹ caractérisent une force de travail inappropriée pour la reconversion économique nécessaire dans l'espace des Portes de Fer. Les figures ci-dessous montrent les problèmes démographiques auxquels est soumis l'espace étudié. Tout l'espace est en déclin démographique, la population a baissé dans toutes les unités administratives du parc (fig. 5).

Fig. 5 – Evolution de la population dans le parc naturel des Portes de Fer (1992-2002)



- 15 La proportion des personnes âgées est en évolution croissante (17 % en 2002, par rapport à 13 % en 1992), très élevée en milieu rural (21,9 % en 2002, 19,7 % en 1992), critique dans certaines communes (fig. 6). La population adulte, apte à travailler, est encore assez nombreuse, mais l'âge moyen augmente, à cause de la grande proportion de la « génération 1968 »¹⁰, de la baisse de la natalité et du fait que les émigrants (temporaires et permanents) font partie en général des jeunes.

Fig. 6 – Distribution de la population âgée dans le parc naturel des Portes de Fer (2002)



- 16 L'infrastructure de transport est très peu développée, tout le territoire du parc est traversé seulement par une voie ferrée (entre Drobeta et Orșova, après elle continue vers le nord), quatre chemins modernisés et quelques chemins publics, l'axe du bord du Danube étant le seul qui soit le mieux accessible (fig. 1). Il y a aussi des problèmes avec les réseaux de télécommunications, surtout celui de la téléphonie : beaucoup de villages n'ont pas de téléphonie fixe, et les réseaux mobiles ont encore des difficultés à s'établir le long du Danube, même s'ils connaissent un véritable succès dans les régions où il y a des antennes, notamment à Orșova et à l'ouest de Berzasca. Il en va de même pour les réseaux d'alimentation en eau potable et ceux des égouts. L'électricité est toujours un problème, notamment pour les maisons isolées et quand le temps est mauvais.
- 17 Tous ces problèmes ont été reconnus par les autorités nationales et régionales, ce qui a conduit d'ailleurs à l'institution, par une décision gouvernementale (199/1999), d'une région défavorisée¹¹ dans la partie ouest du parc, à cause du taux de chômage très élevé - 34 % (Ministère du développement et de la prospective, 2001), dû principalement à la fermeture des mines de charbon (Bigăr et partiellement Cozla) et de cuivre (la plus grande partie des mines de Moldova Nouă). Cette région défavorisée occupe approximativement 40 % de la surface du parc naturel des Portes de Fer.

Une économie en crise de transition

- 18 Dans la période moderne, entre les deux guerres, les activités industrielles étaient concentrées à Orșova, où se trouvaient des entreprises textiles et alimentaires, ainsi qu'une entreprise de bois et une raffinerie. Les activités minières (huile, fer et cuivre), la pêche et l'agriculture (notamment dans la partie occidentale) complétaient le spectre économique. Pendant le communisme, on a ajouté à Orșova un chantier naval et des entreprises (construction de machines et traitement de minerais non-métalliques extraits des environs). Une importante transformation sectorielle s'est produite à la suite de la construction du barrage de Gura Văii, notamment à cause de l'inondation de l'ancienne ville d'Orșova et de l'importance de l'aménagement hydroélectrique pour l'économie

locale. Pour l'agriculture, l'envolement des terrains les plus fertiles a fait que la surface qui lui était dévolue a diminué.

- 19 Dans la période post-communiste, les branches économiques représentées dans le parc naturel des Portes de Fer sont entrées en déclin, notamment l'industrie minière. Beaucoup de mines ont été fermées pendant les dernières années à cause de leur manque de rentabilité et leur personnel a été mis au chômage. Malheureusement, la faible diversité de l'économie a fait qu'après les grands changements économiques l'espace étudié n'a pas pu trouver d'alternatives pour revigorer l'économie. Le reste de l'industrie est très peu présent pour l'instant, tandis que l'agriculture pratiquée est une activité de subsistance, comme le montre l'importante fragmentation des terrains agricoles : plus de 95 % des parcelles agricoles ont moins d'un hectare en surface¹².
- 20 Avant la création du parc naturel des Portes de Fer, on observe quelques timides traces de développement. La surface construite a augmenté, déterminée par une véritable explosion des résidences secondaires, notamment dans la région d'Eşelnița et de Dubova, le long du Danube, qui bénéficie à la fois d'une meilleure accessibilité et du merveilleux paysage du fleuve. Dans les six dernières années, le village d'Eşelnița a ainsi gagné plus de 5 km en longueur de bâti grâce aux nouvelles villas construites le long de la route nationale. Dans le cadre du parc naturel, cette explosion de la surface construite constitue une menace pour le patrimoine biologique¹³. En parallèle, des activités de tourisme, notamment les pensions agritouristiques ont été développées. Mais jusqu'à présent, ce développement touristique a été plutôt chaotique : le manque d'infrastructure et de publicité ont convaincu assez peu de touristes à explorer cette région et les revenus de cette activité économique ont été très faibles.
- 21 D'autres projets de développement envisageaient l'apparition d'hôtels dans les plus beaux sites du Défilé, comme pour le projet d'un hôtel dans la réserve naturelle *Cazanele Mici*, sans s'intéresser aux valeurs naturelles et paysagères qu'ils pouvaient détruire, ou bien ils comptaient sur l'exploitation des ressources du sous-sol (notamment des carrières) ou des forêts, à Berzasca notamment, suite à la mise en place d'une entreprise de meuble dans le Défilé du Danube. Pour toutes ces idées manquait une vision à moyen et long terme, et aucune ne tenait compte de l'apparition du parc naturel, soit par ignorance, soit par manque d'intérêt.
- 22 C'est donc dans ce contexte socio-économique, dominé par les difficultés sociales et économiques, et contenant des éléments de « capitalisme sauvage », qu'apparaît le parc naturel des Portes de Fer, une structure qui doit contrôler les activités économiques dans le périmètre du parc. De plus, plusieurs années ont passé entre la déclaration du parc naturel des Portes de Fer par la loi 5 de janvier 2000, et sa délimitation, finalisée en mars 2003, et davantage de temps encore jusqu'à la mise en place d'une structure légale d'administration en 2004. Jusqu'en 2005, le parc n'a pas réellement fonctionné, son influence touchant la valeur zéro. Le parc représentera-t-il un facteur limitatif ou bien une grande opportunité pour une reconstruction économique dans l'esprit du développement durable ? Quelles sont les possibilités ouvertes par la création du parc naturel des Portes de Fer ? En voici quelques-unes.

Les opportunités du développement du parc naturel dans une perspective durable

- 23 Une importante catégorie de touristes cherche les aires protégées pour y passer des vacances, le label «parc naturel» constituant une garantie de qualité du paysage. Avec l'adhésion de la Roumanie à l'Union Européenne, les chances de développer le tourisme dans l'aire du parc se multiplient, même avec l'infrastructure précaire d'aujourd'hui. Il est toutefois très important pour le parc de se faire une bonne image, surtout en dehors des frontières roumaines, et de mettre au point des services d'une qualité acceptable, pour valoriser l'immense potentiel touristique, reconnu par des nombreux auteurs¹⁴. Il y a déjà des initiatives remarquables, comme par exemple les itinéraires balisés qui relient les villages des minorités tchèques et quelques objectifs touristiques de première importance. Il y a aussi des pratiques à empêcher à tout prix, comme le *offroad* pratiqué dans la réserve Cazanele Dunării par des propriétaires des véhicules tout-terrain, qui profitent de la «liberté» existante et risquent de détériorer les valeurs naturelles du site.

Figures 7 et 8 (photos : Université de Bucarest, Centre de recherches sur l'environnement et les études d'impact)





- 24 L'apparition du parc donne la possibilité d'arrêter des actions qui gaspillent les ressources du parc, y compris les ressources paysagères. L'autorité de l'administration du parc s'accroît peu à peu, et si dans la période de mise en place (2000-2004) les activités économiques se déroulaient seulement avec le contrôle assez approximatif des autorités départementales de l'environnement, depuis 2005 il y a une autre instance qui analyse et approuve toutes les activités, le conseil scientifique du parc.
- 25 Lors d'une séance du conseil scientifique du parc naturel des Portes de Fer pour aviser les projets de développement du territoire du parc en 2006, la grande majorité des projets ont été rejetés, soit parce qu'ils n'étaient pas conformes aux objectifs de protection, soit parce qu'ils ne respectaient pas la législation environnementale de base. La composition des projets a été la suivante : 6 projets de pensions touristiques dont 2 approuvés, 6 projets d'exploitation des ressources minérales dont un a été accepté, 4 projets de construction des résidences secondaires tous rejetés à cause de leur non-conformité à la législation et 3 autres projets, dont 2 ont été avisés par le conseil. On voit ainsi que le conseil scientifique du parc peut bloquer certaines tendances et stimuler les activités économiques qui sont plus appropriées à une aire protégée.
- 26 Le parc naturel des Portes de Fer est très jeune, et son existence commence à être connue. Son influence sur le développement économique de la région du Défilé du Danube reste pour l'instant très faible, mais on entrevoit déjà quelques directions qui peuvent être suivies par les hommes d'affaires locaux. Actuellement, le parc est perçu comme un obstacle au développement des activités traditionnelles, parce qu'il bloque les activités d'extraction de minerais et de roches, ainsi que l'augmentation des surfaces construites, notamment pour des résidences secondaires. Comme l'économie locale est en grand déclin, la création du parc peut devenir une bonne opportunité à condition d'adopter un important revirement économique en conformité avec l'intégration dans l'Union Européenne. Ainsi le développement économique peut se fonder sur le potentiel touristique et sur les principes du développement durable.

Atouts et contraintes pour construire une gestion transfrontalière des deux aires protégées

Des similitudes à valoriser dans un parc transfrontalier

- 27 La richesse et la diversité du patrimoine naturel et culturel des deux parcs étudiés sont bien connues et reconnues. Non seulement il y a des éléments rares et de valeur pour

chaque pays et pour l'Europe, mais ces éléments apparaissent à quelques exceptions près autant dans le parc naturel des Portes de Fer que dans le parc national de Djerdap. Ainsi, les deux bords du fleuve présentent des similarités en ce qui concerne la géologie, les habitats troglodytes, certains types de relief, le climat sub-méditerranéen, mais surtout la couverture végétale et la faune¹⁵. Ni la frontière, ni même la grande surface en eau n'ont eu de grande influence sur la répartition de la végétation et de la faune. Les spores et les semences ont été facilement transportées par les vents (en particulier le puissant vent local Cosava), ce qui a aidé au fait que les deux rives du Danube possèdent en général les mêmes espèces et les mêmes associations végétales¹⁶. Si l'eau peut constituer une barrière importante contre le passage des animaux terrestres, la faune piscicole et l'avifaune¹⁷ ne tiennent évidemment pas compte de la frontière conventionnelle qui sépare les deux pays. Les conditions climatiques similaires des deux côtés du Danube ont fait que l'on rencontre à peu près les mêmes animaux dans les deux parcs¹⁸. Autre richesse commune, le Défilé du Danube présentait de bonnes conditions de vie dès le paléolithique, puisque les plus vieilles cultures d'Europe ont laissé leurs empreintes de part et d'autre du fleuve, à Lepensky Vir et près de Schela Cladovei. La présence des minorités ethniques – serbe du côté du parc naturel des Portes de Fer et roumaine (*vlahi*) du côté du parc national de Djerdap – a déterminé des éléments culturels similaires dans les deux pays. Il y a même des manifestations à caractère ethno-folklorique qui regroupent des habitants des deux rives du Danube, ce qui peut favoriser une meilleure implication des populations des deux parcs¹⁹.

Expériences et incitations internationales

- 28 La communauté scientifique soutient davantage la création des réserves transfrontalières quand les communautés locales des aires protégées ont des liaisons fortes à travers les frontières²⁰. On considère en général que les aires protégées de grande envergure qui comprennent des unités fonctionnelles comme par exemple des bassins hydrographiques sont souhaitables²¹. Intégrer des écosystèmes divisés par des frontières dans une seule réserve est internationalement reconnu comme une meilleure pratique de gestion d'une aire protégée. Si l'on pense à l'intégration des actions et des mesures prises pour certaines espèces ou habitats ou encore aux actions de monitoring, le gain d'efficacité de gestion est évident.
- 29 Une étude faite récemment pour évaluer l'efficacité des aires protégées transfrontalières²² pose la question des réserves créées par extension des aires protégées existantes au-delà des frontières de l'Afrique de Sud. Elle montre que ces réserves ont été mises en place plutôt pour maintenir la paix et développer la coopération que pour des raisons de conservation de la biodiversité. Cela a accentué le biais déjà existant dans cette région de déclaration d'aires protégées uniquement pour des considérations politiques ou économiques. Au contraire, dans le cas présenté, les deux parcs sont très similaires du point de vue des ressources naturelles, notamment la diversité biologique. La gestion en commun de ces ressources serait un très bon instrument pour leur conservation.
- 30 L'idée de créer une réserve transfrontalière est ancienne. En 1996, une réunion à Donji Milanovac avait comme objectif à long terme la création d'une aire protégée transfrontalière²³. En janvier 2002, une session de travail au siège du parc national de Djerdap avait comme but le soutien aux actions de coopération bilatérale pour définir une seule réserve transfrontalière de la biosphère des Portes de Fer. Mais à ce moment-là, le

parc naturel des Portes de Fer n'avait pas encore d'administration, la partie roumaine a été représentée par les directeurs des Agences de Protection de l'Environnement des deux départements (*județ* de Mehedinți et de Caras Severin) sur lesquels s'étend le parc roumain.

- 31 En 2004-2005, une proposition a été faite aux commissions du programme « *Man and the Biosphere* » de l'UNESCO des deux pays pour créer une réserve de biosphère transfrontalière. Pour l'instant, le processus stagne car les actions doivent être portées au niveau politique et qu'il faut des accords entre les deux pays pour la création d'une réserve transfrontalière. Il faudra donc attendre les lentes procédures diplomatiques pour pouvoir continuer les démarches dans cette direction.

Les difficultés à surmonter restent nombreuses

- 32 Néanmoins il est vrai qu'il y a d'importantes difficultés à contourner pour pouvoir bien gérer deux parcs situés dans deux pays différents. Pour ne citer que les plus importantes dans notre cas, il y a des systèmes différents d'aires protégées, des décalages d'expérience en gestion, des difficultés de traduction, des difficultés liées aux relations politiques actuelles (notamment avec l'intégration de la Roumanie à l'Union Européenne). Ainsi, la mise en place des deux parcs a été faite de manière différente, à cause des conditions socio-économiques et politiques qui ont changé au cours du temps.
- 33 Le parc national de Djerdap (63 608 ha) date de 1974, avec un plan de gestion voté en 1989, et son autorité a été encore renforcée en 1993, quand le parlement yougoslave a voté la loi sur les parcs nationaux. Son administration a déjà une bonne décennie d'expérience et à présent l'entreprise publique qui gère le parc compte 37 employés. Le parc est membre de la fédération Europarc²⁴, bénéficiant ainsi de multiples contacts internationaux. En revanche, pour le parc naturel des Portes de Fer (128 160 ha), l'administration comptait en janvier 2006 seulement 10 employés avec peu ou pas d'expérience dans la gestion d'une aire protégée. On peut voir qu'il y a un incontestable avantage de la partie serbe, la structure du parc est bien établie et fonctionne assez bien, alors qu'en Roumanie l'administration tâtonne encore sur le terrain et essaye de se faire connaître auprès des acteurs locaux dans tout le territoire du parc naturel des Portes de Fer.
- 34 De plus, les deux parcs ont des objectifs de gestion différents. Ainsi, dans la classification de l'UICN, le parc national de Djerdap se trouve dans la IV^e catégorie, alors que le parc des Portes de Fer est inclus dans la V^e catégorie. Le niveau de protection est un peu plus strict dans la partie serbe, mais certaines activités (éducation, tourisme, recherche) sont permises.
- 35 La grande différence entre les deux langues, qui appartiennent à des familles linguistiques différentes, latine pour le roumain et slave pour le serbe, est aussi une difficulté importante. Heureusement, la présence dans la région de nombreuses personnes qui parlent les deux langues, notamment parmi les minorités qui vivent aux bords du Danube, est un atout qui peut aider à dépasser cet obstacle.

Conclusion – La réserve transfrontalière Djerdap – Portes de Fer – comment la concrétiser ?

- 36 Où en sont les deux aires protégées dans le processus de coopération ? Pour l'instant, les deux aires protégées ont fait les premiers pas et se trouvent au niveau 1 de coopération (voir tableau 1), mais même le partage d'informations n'est pas systématique et n'a pas été réglementé.

Tableau 1 – Niveaux de coopération entre deux aires protégées adjacentes, d'après Zbicz²⁵

• Niveau	• Type de coopération
• 0	• Pas de coopération
• 1	• Communication et partage d'informations
• 2	• Consultation et notification des actions
• 3	• Collaboration pour certaines activités, rencontres et communications
• 4	fréquentes
• 5	• Planning coordonné des deux aires protégées comme une seule unité écologique
	• Coopération totale : planning intégré basé sur les écosystèmes, objectifs conjoints et décisions prises en commun par un comité transfrontalier, et, au mieux, gestion conjointe de la réserve transfrontalière.

- 37 Pour l'avenir, notre avis est que cette réserve transfrontalière, que ce soit une réserve de la biosphère ou non, sera un excellent outil de conservation de la diversité biologique et du patrimoine naturel et culturel de la région du Défilé du Danube. L'utilisation des instruments de monitoring²⁶ pour évaluer son efficacité en ce qui concerne la conservation de la biodiversité et l'effet socio-économique sera une condition pour démontrer que cette réserve peut impulser un développement réel fondé sur le développement durable.

NOTES

1. Sandwith (Trevor), Shine (Clare), Hamilton (Lawrence), Sheppard (David), *Transboundary Protected Areas for Peace and Co-operation*, Gland et Cambridge : IUCN, 2001.

2. Zbicz (Dorothy C.), *Transfrontier Ecosystems and Internationally Adjoining Protected Areas*, Cambridge : UNEP-WCMC, 2000.

3. Zbicz (Dorothy C.) et Green (Michael JP), « Status of the World's Transfrontier Protected Areas », *Parks*, 7 (3), 1997, pp. 5-10.

4. Par exemple Haggett (Peter), *Analyse spatiale en géographie humaine*, Paris : Armand Colin, 1973 ; Abler (Ronald), Adams (John S), Gould (Peter), *Spatial Organisation. The Geographer's View of the World*. New York : Prentice Hall, 1972 ; Pumain (Denise), Saint-Julien (Thérèse), *L'analyse spatiale. Localisation dans l'espace*, Paris : Armand Colin, 1997.

5. cf. **Haggett (Peter)**, *op. cit.*
6. **Phillips (Adrian)**, *Management Guidelines for IUCN Category V Protected Areas: Protected Landscapes/Seascapes*. Gland : IUCN, 2002.
7. **Roman (Nicolae)**, *Flora și vegetația din sudul Podișului Mehedinți* [La flore et la végétation du sud du plateau Mehedinți], București : Editura Academiei Române, 1974 ; **Matacă (Sorina)**, « Vegetația forestieră și arbustivă din parcul Natural Porțile de Fier » [La végétation forestière et arbustive du parc naturel des Portes de Fer], *Drobeta*, XI-XII, 2002, pp. 296-336 ; **Ianovici (Virgil)**, coord., *Geografia Văii Dunării Românești* [Géographie de la Vallée du Danube Roumain], București : Editura Academiei Române, 1969 ; **Vulcănescu (Romulus)**, coord., *Atlasul complex Porțile de Fier* [Atlas complexe des Portes de Fer], București : Editura Academiei Române, 1972 ; **Pătroescu (Maria), Ioja (Cristian), Popescu (Viorel), Dumitrașcu (Daniela), Rozyłowicz (Laurențiu), Necșuliu (Radu) et alii**, « Planul de management al parcului Natural Porțile de Fier în perspectiva dezvoltării durabile » [Plan de management du parc naturel des Portes de Fer dans la perspective du développement durable], *Drobeta*, XIV, 2004, pp. 64-92.
8. **Necșuliu (Radu), Necșuliu (Gabriela)**, « Demographic Characteristics of Romanian Natural Parks », *Annals of the University of Craiova, Series Geography*, 2005, Craiova : Editura Universitaria, pp. 72-82.
9. **Pătroescu (Maria), Ioja (Cristian), Popescu (Viorel), Dumitrașcu (Daniela), Rozyłowicz (Laurențiu), Necșuliu (Radu)**, *op. cit.*, 2004.
10. Suite à un décret qui interdit l'avortement en 1966, il y eut une brusque hausse de la natalité, donnant une structure démographique influencée par les politiques d'État. Voir **Rey (Violette) et alii**, *Atlas de la Roumanie*, Paris: CNRS, GDR Libergéo-La Documentation française, 2000.
11. Les régions défavorisées sont définies par la législation roumaine (Ordonnance d'Urgence 24/1998) comme des régions caractérisées par de graves problèmes de restructuration économique, de chômage, d'isolement ou de monoindustrie, et qui bénéficient de certaines facilités fiscales pour une période qui peut durer de 3 à 10 ans.
12. *******, *Inventarierea resurselor biotice și abiotice din cadrul parcului Natural „Porțile de Fier”* [Inventaire des ressources biotiques et abiotiques du parc naturel des Portes de Fer], rapport dans le cadre du projet LIFE RO/00/7171, București : CCMESI, 2002.
13. **Manea (Gabriela)**, *Naturalitate și antropizare în parcul Natural Porțile de Fier* [Naturalité et anthropisation dans le parc naturel des Portes de Fer], București: Editura Universității din București, 2003.
14. Pour ne citer que les plus récents : **Dumbrăveanu (Daniela)**, *Zona turistică Porțile de Fier : analiză geografică* [La zone touristique des Portes de Fer : analyse géographique], București : Editura Universitară, 2004 et *******, *Studiu de oportunitate privind valorificarea potentialului turistic al Dunării* [Étude d'opportunité pour valoriser le potentiel touristique du Danube], București : INCDT, 2001.
15. Cette similarité est démontrée par des nombreux travaux qui font l'inventaire des éléments naturels et culturels, y compris les espèces floristiques et faunistiques des parties roumaine et serbe, voir note 7 et pour la bibliographie sur la partie serbe : **Aleksić (Iordan)**, coord., *Nacionalni park Djerdap* [Le parc national de Djerdap], Beograd : Pripredma i stampa, 1996 ; **Božović (Branislav)**, « Geological elements of environment protection in Djerdap area », *Geology of Djerdap Area*, Belgrade – Bucarest, 1997, pp. 231-238 ; **Călinescu (Raul), Iana (Sofia)**, « Considerațiiuni biogeografice asupra Defileului Dunării » [Considérations biogéographiques à propos du Défilé du Danube], *An. Univ. București, seria geologie-geografie*, anul XIII, nr. 1, Bucarest, 1964 ; **Coste (Ioan), Lazarovici (Milorad)**, « La reserve de Baziaș – Divici (dép. Caraș Severin), étude sur la biodiversité », *Proceedings of the Symposium Studies of Biodiversity in West Romania Protected Areas*, University of Agricultural Sciences Timișoara, 9-10 mai 2002, Timișoara : Editura Orizonturi Universitare, pp. 26-45 ; **Medarević (Milan)**, *Schume Djerdap* [Les forêts du Djerdap],

Beograd : Ecolibri, 2001 ; **Menković, (Ljubomir), Koščal, (Milan)**, « Geomorphological Features and Morphogenesis of Djerdap Gorge », *Geology of Djerdap Area*, Belgrade – Bucarest, 1997, pp. 89-98 ; **Pătroescu (Maria), Rozyłowicz (Laurențiu)**, « Natural Transborder Parks. Biodiversity Preserving direction in Romania » in Westra (Laura), Crabbe (Philippe), Holland (Alan), Ryczkowski (L), *Implementing Ecological Integrity: Restoring Global and Regional Environmental and Human Health*, NATO Scientific Publications, Dordrecht : Kluwer Academic Press, 2000 ; **Pătroescu (Maria), Vintila (Gabriela)**, « Natural, Cultural and Historical Potential for Tourism of the Iron Gate national Park in Romania », *Geographica Panonica*, 1, Novi Sad, 1997 ; **Popa (Mihai E.)**, « Geological Heritage Values in the Iron Gates Natural Park, Romania », The First Conference on Environmental Research and Assessments, Bucharest : Editura Ars Docendi, 23-27 March 2003.

16. telles que *Syringa vulgaris*, *Cotinus coggygria*, *Prunus mahaleb*, *Quercus sp.*

17. pour ne citer que les plus importantes : *Egretta garzetta*, *Ardea cinerea*, *Phalacrocorax pygmaeus*, *Phalacrocorax carbo*, *Ciconia ciconia* et *Ciconia nigra*.

18. des espèces telles que *Testudo hermanni*, *Coronella austriaca*, *Elaphe longissima*, *Vipera ammodytes*, *Lacerta viridis*, *Salamandra salamandra*, *Bombina bombina* ou bien des mammifères y compris les chauve-souris (*Rhinolophus sp*, *Myotis myotis*, etc).

19. Sandwith et al, 2001, *op.cit.*

20. **Hamilton (Lawrence S)**, « International Transboundary Cooperation: Some Best Practice Guidelines », *Crossing Boundaries in Park Management: Proceedings of the 11th Conference on Research and Resource Management in Parks and on Public Lands*, Hancock, Michigan : The George Wright Society, 2001, pp. 204-210.

21. **Primack (Richard), Patroescu (Maria), Rozyłowicz (Laurențiu), Iojă (Cristian)**, *Conservarea diversității biologice* [La conservation de la diversité biologique], București : Editura Tehnică, 2002.

22. **Reyers (Belinda)**, « Evaluating Transboundary Protected Areas : Achieving Biodiversity Targets », Paper prepared for the workshop on Transboundary Protected Areas in the Governance Stream of the 5th World Parks Congress, Durban, South Africa, 12-13 September 2003.

23. **Marincić (Srdjan)**, « Peace Parks in the Balkans – Prokletije, Sar-planina », Workshop on Transboundary Protected Areas in the Governance Stream of the 5th World Parks Congress, Durban, South Africa, 12-13 September 2003.

24. www.europarc.org

25. **Zbicz (Dorothy C.)**, « Crossing international boundaries in park management - a survey of transboundary cooperation », *Crossing Boundaries in Park Management: Proceedings of the 11th Conference on Research and Resource Management in Parks and on Public Lands*, Hancock, Michigan : The George Wright Society, 2001, pp.197-203.

26. Quelques indicateurs possibles sont présentés par **Suich (Helen) et al** « Transfrontier conservation areas: conservation and socio-economic impact indicators », Workshop on Transboundary Protected Areas in the Governance Stream of the 5th World Parks Congress, Durban, South Africa, 12-13 September 2003.

RÉSUMÉS

Deux parcs s'étendent sur les deux bords du Défilé du Danube, le parc national de Djerdap en Serbie et le parc naturel des Portes de Fer en Roumanie. Chaque parc a ses spécificités, mais il existe aussi des similitudes entre des éléments de patrimoine qui créent un cadre favorable pour une gestion en commun. Il y a des avantages certains à créer une réserve transfrontalière, pour mieux gérer le patrimoine existant. On essaye d'analyser ici quelles sont les conditions favorables et quelles sont les difficultés pour mettre en place une telle réserve transfrontalière. Le contexte historique peut montrer si la frontière sur le Danube entre la Roumanie et l'ancienne Yougoslavie a été et est encore un lieu de coopération ou de conflit. L'analyse des conditions naturelles est axée sur le rôle du Danube : est-il un axe qui relie les deux versants de la vallée ou constitue-t-il un obstacle ? On souligne les démarches qui ont été faites dans cette direction et l'avenir de cet espace défini par la présence du Danube pour que les parcs parviennent à ce statut de réserve transfrontalière et pour qu'elle soit gérée en commun.

On the two banks of the Danube Gorges there are two parks, the national Park Djerdap in Serbia-Montenegro and the Iron Gates Natural Park in Romania. Each park has its own characteristics, but there are a lot of similar heritage elements that draw a favorable framework for a common management. There are obvious advantages in creating a transborder reserve, for a better management of the existing resources. We tried to analyze the favorable conditions and the difficulties of creating such a transborder reserve. The historical context can show if the frontier between Romania and Yugoslavia was and is based on cooperation or conflict. The analysis of the natural conditions is focused on the role of the Danube : is it an axis that links the two banks or does it constitute an obstacle? We underline the efforts already made and the work still necessary for this area defined by the river Danube to gain the status of transborder reserve and to manage it in common.

INDEX

Mots-clés : Coopération transfrontalière

Index géographique : Portes de Fer, Danube, Parc national de Djerdap, Parc national des Portes de Fer

AUTEURS

MARIA PĂTROESCU

Professeur à l'Université de Bucarest, Centre de recherches sur l'environnement et les études d'impact, présidente du conseil scientifique du parc naturel des Portes de Fer,
mpatroescu@yahoo.com

RADU NECȘULIU

Doctorant à l'Université de Bucarest et au laboratoire Géophile UMR 5600 de l'ENS-LSH Lyon,
radu@portiledefier.ro